

# TERRITOIRE DE CASAMANCE

M . F . D . C .

## Journées de travail à Paris

Le vendredi 14 janvier 2000

Réf : SAE/ACT/00-01-001

*A l'intention du Secrétariat Général et du Bureau National du MFDC*

Le vendredi 14 janvier 00, mon collègue Secrétaire à la Stratégie et à l'Organisation de l'Exécutif Extérieur, M. Almamy BADIANE, et moi-même nous sommes rendus à Paris, d'une part, pour une visite de travail à l'Ambassade des Etats Unis, au Ministère Français des Affaires Etrangères et à la Présidence de la République Française et, d'autre part, pour une réunion avec nos collègues de la CELIC (Coordination Extérieure de Lutte pour l'Indépendance de la Casamance) puis avec des Représentants de la Société Civile Casamançaise de Paris.

De 10h00 à 10h45mn : A l'Ambassade des Etats Unis, nous avons rencontré Madame Bisa WILLIAMS-MANIGAULT, Premier Secrétaire. Nous avons alors fait le point sur l'avancement du « Dossier Casamance » (il faut noter que c'était la troisième fois que l'on était reçu à l'Ambassade et la seconde fois que l'on rencontrait ainsi Mme WILLIAMS-MANIGAULT), notamment depuis le Congrès de Banjul et surtout par rapport à l'ouverture des Négociations entre le Gouvernement du Sénégal et le MFDC.

Mme WILLIAMS-MANIGAULT a souligné le caractère plutôt positif de la nouvelle donne politique, pris acte et s'est montrée satisfaite des changements qui viennent d'intervenir au sein du MFDC.

Elle nous a également assurés du soutien de son pays aussi longtemps que nous nous inscrirons dans la logique de la recherche d'une solution politique au Problème Casamançais par le dialogue.

Mme WILLIAMS-MANIGAULT avait cependant regretté la confusion qui régnait parfois dans nos rangs et qui n'était pas de nature à promouvoir notre image et notre crédibilité, notamment suite à une lettre de M. Mamadou Nkrumah SANE qui a atterri à l'Ambassade, mettant en garde les Etats Unis contre un présumé accord liant, d'une part, le Sénégal et le Venezuela et, d'autre part, le Sénégal et l'Australie, et qui aurait pour objet l'exploitation du pétrole casamançais.

*Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance*

FRANCE : 13, avenue Salvador Allende - 69100 Villeurbanne - Tél : 04 72 43 05 20 - Fax : 04 78 66 09 90

Avant de nous quitter, Mme WILLIAMS-MANIGAULT nous a fortement recommandé d'entrer en contact avec l'actuelle Ambassadrice des Etats Unis à Dakar : une dame noire américaine, diplomate de carrière, très dynamique et très compétente, sur qui nous pourrions compter énormément.

11h00 à 13h30 : Au Quai d'Orsay, au Ministère des Affaires Etrangères, nous avons été reçus par M. Francis BLONDET, Sous-Directeur Afrique de l'Ouest, assisté de M. Laurent ORIOL, Conseiller pour le Sénégal, la Gambie et la Guinée-Bissau.

Tout d'abord, M. BLONDET avait tenu à rappeler avec intérêt le caractère à la fois historique et symbolique de cette rencontre au Haut Lieu de la Diplomatie Française. Il disait notamment, je cite : « C'est la première fois que nous recevons en ce Haut Lieu de la Diplomatie Française des Responsables du MFDC. Considérez donc cela comme historique et hautement symbolique... »

Ensuite nous nous sommes intéressés à cette partie de l'histoire du MFDC qui nous a conduits au Congrès de Banjul puis à l'ouverture des Négociations entre le Gouvernement du Sénégal et le MFDC, en saluant au passage le travail effectué dans ce sens par M. André LEWIN, ancien Ambassadeur de France à Dakar. Rappelons que M. BLONDET travaillait alors à ses côtés.

Puis nous avons discuté des changements qui viennent d'intervenir au MFDC, M. BLONDET en ayant pris acte depuis le mois de novembre 99.

Cependant, ici comme à l'Ambassade des Etats Unis, M. BLONDET avait fortement déploré la confusion qui régnait par moments au MFDC, au point même qu'il avait reconnu s'être interrogé à plusieurs reprises sur le caractère officiel ou fondé de ces changements avant notre rencontre, en particulier compte tenu du « mystère » qui entourait le « cas Nkrumah ».

Après avoir bien clarifié les choses, nous nous sommes penchés sur les Négociations en cours entre le Gouvernement du Sénégal et le MFDC. M. BLONDET nous avait alors assurés du soutien et de la présence de la France, aussi longtemps que nous resterons engagés dans la recherche d'une solution politique du Problème Casamançais par le dialogue, et ce malgré le caractère plutôt passif de la méthode de l'actuel Ambassadeur de France à Dakar.

Et à la question de savoir si la France accepterait de s'associer à la Gambie et à la Guinée-Bissau, dans le cadre d'une Commission de Coordination et de Suivi des Négociations, M. BLONDET nous a assurés qu'il n'y avait pas de contre-indication à ce sujet, bien que la France soit consciente des réticences des Autorités Sénégalaises.

Enfin, avant de nous quitter, nous avons convenu de la nécessité de nous rencontrer régulièrement.

14h00 à 17h00 : Rencontre avec nos collègues de la CELIC. Etaient présents, en plus de nous autres : MM. Raymond BADJI, Mamadou GOUDIABY, Demba BADIANE et Lamine DIEDHIOU. L'ordre du jour de la rencontre était le suivant :

- I)- Compte rendu de la réunion du Bureau National des 6 et 7/12/99
- II)- Compte rendu de l'ouverture des Négociations
- III)- De l'auto-dissolution/transformation de la CELIC
- IV)- Composition du Bureau de la Délégation de Paris du MFDC
- V)- Proposition de l'Exécutif Extérieur
- VI)- Divers : mort de Sanoun BODIAN

En ce qui concerne le cas de l'auto-dissolution/transformation de la CELIC, le principe en est totalement et définitivement acquis. Ainsi, le Bureau de la CELIC devient de fait le Bureau de la Délégation de Paris du MFDC et se présente comme suit jusqu'à nouvel ordre :

- Secrétaire Général : Raymond BADJI
- Coordinateur : Demba BADIANE
- Trésorier Général : Lamine DIEDHIOU
- Communication : Filidjé MANGA
- Affaires Sociales : Mamadou GOUDIABY

Nos collègues de Paris se sont aussi engagés à ne ménager aucun effort pour intégrer dans la nouvelle structure, y compris au Bureau, les membres de la feue-section de Paris du MFDC qui le souhaiteraient. Ils acceptent également la cooptation de leur journal « Le Palmier » par le nouvel organe de communication du MFDC « CASAMANCE KUNDA ».

Quant au projet de création de l'Exécutif Extérieur, il avait été adopté à l'unanimité des délégués et se présente comme suit :

- Secrétaire à l'Aile Extérieure : Jean-Marie François BIAGUI
- Secrétaire à l'Administration et au Budget : Alexandre DJIBA
- Secrétaire Adjoint à l'Administration et au Budget : Lamine DIEDHIOU
- Secrétaire à la Stratégie et à l'Organisation : Almamy BADIANE
- Secrétaire aux Affaires Sociales et aux Droits de l'Homme : Raymond BADJI
- Secrétaire aux Relations avec la Communauté Casamançaise : Mamadou GOUDIABY
- Secrétaire à la Communication Politique : Demba BADIANE
- Secrétaire à la Formation Idéologique : Filidjé MANGA

N.B. : Comme je mesure l'importance des échanges à venir avec la Communauté Casamançaise, j'ai recommandé à Mamadou GOUDIABY de créer un Comité chargé de l'aider dans sa mission.

17h30 à 19h00 : A la Présidence de la République Française, nous avons été reçus par M. Michel DUPUCH, « Le Monsieur Afrique de l'Ouest de l'Elysée ».

Très heureux de nous rencontrer, M. DUPUCH avait d'abord tenu – après avoir pris du recul comme il le disait – à saluer l'action (souvent décriée) de M. André LEWIN, alors Ambassadeur de France à Dakar, et qui avait contribué à redorer la blason du MFDC.

M. DUPUCH nous a assurés, lui aussi, du soutien de la France dans le Processus de Paix en Casamance. Cependant, il nous a informés que, pour l'heure, l'Ambassade de France à Dakar était presque exclusivement préoccupée par la pré-campagne puis par la campagne électorale elle-même, en cours au Sénégal ; ce qui justifierait (à ses yeux) le caractère passif de la méthode de l'actuel Ambassadeur de France à Dakar.

Par ailleurs, M. DUPUCH nous a recommandé beaucoup de patience, au moins jusqu'au mois de mars, c'est à dire après les élections présidentielles au Sénégal.

A la question relative à une éventuelle participation de la France dans une Commission de Coordination et de Suivi des Négociations, M. DUPUCH nous a assuré, à l'instar de son homologue du Quai d'Orsay, qu'il n'y avait pas de contre-indication à ce propos et que, de son point de vue, ce pourrait être une bonne chose. Il a cependant déploré l'éventualité d'un blocage qui serait dû à un refus de la part du Gouvernement Sénégalais.

Nous nous sommes séparés après avoir adopté le principe de rencontres réguliers.

19h30 à 20h30 : Rencontre avec des Représentants de la Société Civile Casamançaise de Paris. Etaient présents, en plus de nous autres : MM. Fansou SANE, Boundia BODIAN, Idrissa GOMIS et Malick GOMIS.

Tout d'abord, nous leur avons officiellement notifié les changements qui viennent d'intervenir au MFDC.

Ensuite, nous les avons informés de la transformation de la CELIC en Délégation de Paris du MFDC, ainsi que de la création de l'Exécutif Extérieur.

Aussi, nous leur avons rendu compte de l'ouverture des Négociations entre le Gouvernement du Sénégal et le MFDC, et des conditions plutôt positives dans lesquelles elles semblent se dessiner.

Ainsi, ayant pris connaissance des revendications du MFDC, par rapport à la première partie des négociations, nos Frères de la Société Civile nous ont affirmé être tout à fait en phase avec le MFDC sur toutes les questions posées.

Aussi, ils se sont engagés à organiser une grande réunion ouverte à toute la Communauté Casamançaise, à laquelle nous serions conviés pour des échanges encore plus fructueux parce que plus constructifs.

21h30 : Retour à Bordeaux pour Almamy BADIANE.

22h00 : Retour à Lyon pour moi-même.

Villeurbanne, le 15 janvier 00



Jean-Marie François BIAGUI  
Secrétaire à l'Aile Extérieure